



31 juillet 2013

# Rapport environnemental ZIVI 2012

RUMBA – Gestion des ressources et de l'environnement dans les offices fédéraux

## 1 Introduction

Le présent rapport présente une vue d'ensemble des principaux chiffres environnementaux de notre unité administrative.

Il permet de comparer entre elles nos données environnementales des années 2009 à 2012. La charge environnementale de l'organe d'exécution a été réduite de 7,4 % par rapport à l'année précédente ; la réduction de plus de 30 % par rapport à l'année de base 2006 nous place toujours nettement au-dessous de la ligne de visée définie sur dix ans par le Conseil fédéral (objectif pour 2012 : réduction de 6 %). En comparaison avec les autres offices fédéraux suivant RUMBA, notre bilan environnemental selon la méthode RUMBA est aussi très bon.

Indépendamment de la méthode d'enquête, qui n'est pas encore idéale, et indépendamment du fait que nos valeurs environnementales sont bonnes en comparaison transversale, RUMBA est un sujet important et nous devons continuer de lui accorder toute notre attention. J'attends de vous tous que vous gardiez ce thème à l'esprit et que vous observiez de temps à autre votre comportement de tous les jours sous l'angle de la politique environnementale (p. ex. : se laver les mains à l'eau chaude ou prendre l'ascenseur plutôt que faire de l'exercice).

Je vous remercie cordialement de votre engagement.

Le chef du service civil

Dr. Samuel Werenfels

## 2 Indicateurs, base de données et atteinte des objectifs

Indicateur	Unité	2011	Objectif 2012	2012	Variation par rapport à l'année précédente	Objectif atteint : X Pas atteint : 0
Consommation thermique (corrigée suivant les variations climatiques)	MJ / EPT / année	5441	-3 %	5057	-7.1 %	x
Consommation d'électricité	MJ / EPT / année	8736	nouvelle réduction	7920	-9.3 %	x
Consommation d'eau	m <sup>3</sup> / EPT / année	11.6	Pas d'objectif	11.5	-1.1 %	-
Consommation de papier (total)	kg / EPT / année	84	Pas d'objectif	71	-15.7 %	-
dont papier recyclé	%	6 %	+5 %	8 %	+2 PP * * PP : points de pourcentage	0
Déchets	kg / EPT / année	73	Pas d'objectif	73	0 %	-
Voyages de service	km / EPT / année	1701	Pas d'objectif	1710	+0.5 %	-
Emissions de CO <sub>2</sub>	Equiv. kg CO <sub>2</sub> / EPT / année	711	Pas d'objectif	661	-7.0 %	-
Charge environnementale (total)	ICP / EPT / année	944	Pas d'objectif	874	-7.4 %	-
Changement de la charge environnementale par rapport à 2006	ICP / EPT / année	2006 : 1254	-6 % (selon le Conseil fédéral)	874	-30.3 %	-

ICP : Indices de Charge Polluante  
EPT : Equivalents Plein Temps

## Base de données

Pour l'année sous rapport, il n'a à nouveau pas été possible, malgré les efforts considérables de notre conseiller en environnement, d'obtenir pour tous nos sites les données environnementales complètes (consommation thermique, électrique, d'eau et de papier, déchets et kilomètres parcourus) sur lesquelles sont fondés les indicateurs ci-dessus. Pour les centres régionaux situés dans des locaux loués, notamment, il n'y a en général pas de données explicites concernant la consommation et les déchets (p. ex. : en MJ, kg), comme l'a montré une analyse faite par notre conseiller en environnement après consultation de l'OFCL. Au mieux, les données environnementales ont pu être déduites des décomptes de frais accessoires du bailleur (p. ex. : pour le chauffage, l'eau et les déchets). Lorsqu'il n'y en avait pas, la consommation a été estimée sur la base d'indicateurs (p. ex. : pour la consommation thermique par EPT et par m<sup>2</sup> ou la consommation d'électricité par EPT du service civil ou de l'ensemble de l'administration fédérale). Les indicateurs ci-dessus sont donc à interpréter avec prudence. Ils ne sont pas déterminés uniquement par les activités du service civil mais sont aussi influencés dans une certaine mesure par les améliorations ou les péjorations survenues dans les autres offices de l'administration.

## 3 Nos objectifs environnementaux 2012/2013

- Stabilisation de la consommation thermique par EPT à un niveau inférieur de 3 % à celui de l'année sous rapport.
- Augmentation de la part de papier recyclé de 5 % à 10 % de la consommation totale de papier.
- Nouvelle réduction de la consommation d'électricité.

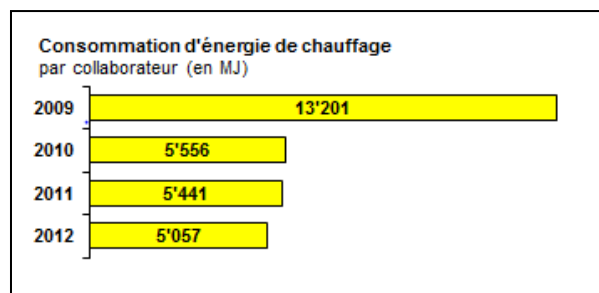
## 4 Mesures et résultats

### 4.1 Personnel, communication, formation

- En 2012, l'organe d'exécution employait environ 128 personnes en moyenne (augmentation d'environ 11 % par rapport à l'année précédente). La surface de plancher des sites de Thoune, d'Aarau et de Rüti a été augmentée. Même si la surface de plancher du site de Landquart a été réduite, la surface de référence énergétique de l'organe d'exécution a augmenté dans l'ensemble en 2012.
- Sur tous les sites, les bureaux ont été équipés de thermomètres pendant l'hiver 2012/2013. Le personnel a été informé de la quantité d'énergie qu'il est possible d'économiser en diminuant la température ambiante d'un degré et a reçu des recommandations pour une température ambiante optimale.

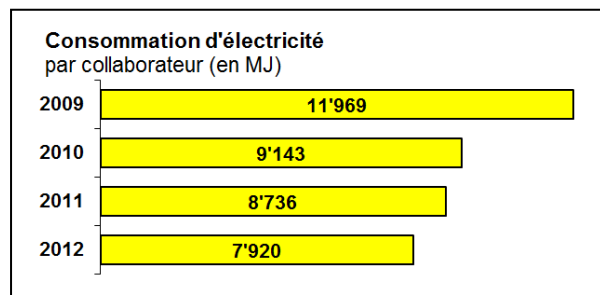
### 4.2 Consommation thermique

La consommation thermique par EPT a pu être réduite de 7,1 % par rapport à l'année précédente. L'objectif visé (-3 %) a donc été largement dépassé. Cela est notamment dû au fait que les données sur la consommation, maintenant disponibles, sont plus basses que les estimations qui avaient été faites pour certains sites. D'autre part, les estimations relatives aux sites pour lesquels les données ne sont pas disponibles se fondent sur les valeurs moyennes de l'administration fédérale, qui sont en baisse.



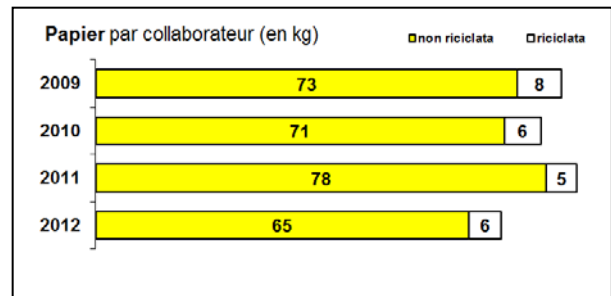
### 4.3 Consommation d'électricité

La consommation d'électricité par EPT a pu être nettement réduite par rapport à l'année précédente (-9,3 %). Ici aussi, le fait que les données sur la consommation, maintenant disponibles, sont plus basses que les estimations qui avaient été faites pour certains sites joue un rôle.



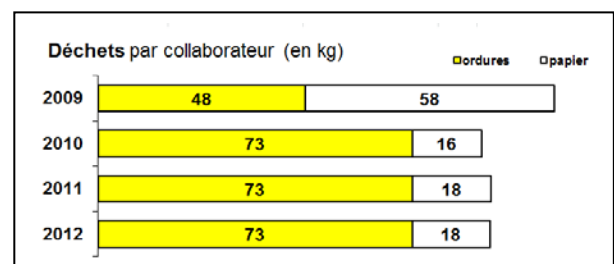
#### 4.4 Consommation de papier

La consommation de papier par EPT a été massivement réduite par rapport à l'année précédente (-15,7 %). Simultanément, la part de papier recyclé utilisé a augmenté de 2 points de pourcentage (cf. ch. 2). Le fait que la part de papier recyclé utilisé pour les photocopies et pour l'impression de périodiques est très petite en comparaison avec les autres offices fédéraux est frappant. Il ne faut pas perdre de vue le fait que le service civil, en tant qu'organe d'exécution, doit faire des envois en masse et prendre de nombreuses décisions qui, comme le veut l'identité visuelle de la Confédération, doivent être rendues sur papier blanc. De plus, une partie de ces documents imprimés peuvent être considérés comme des produits de l'organe d'exécution, et ne peuvent à ce titre pas compter comme une charge environnementale relevant de ses activités internes (administration). L'amélioration de l'efficacité du personnel explique elle aussi la consommation importante de papier. En 2013, le service civil examinera quelle part de la consommation de papier doit être attribuée aux produits ou aux prestations de l'unité administrative, situés hors de la base de données, et comment réduire la part de papier blanc.



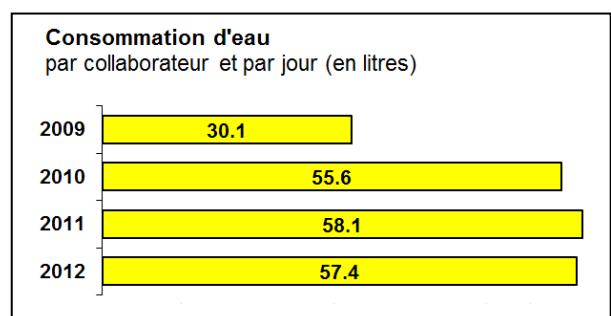
#### 4.5 Déchets

La quantité de déchets (déchets et vieux papier) est stable par rapport à l'année précédente. Les données concernant les déchets étant manquantes pour la plupart des centres régionaux, la majorité de ces chiffres ont été calculés sur la base des indicateurs de l'ensemble de l'administration fédérale. Tant que, dans de nombreux bâtiments de location, les données concernant les déchets ne seront pas saisies explicitement, l'organe d'exécution ne pourra pas présenter des données 100 % propres au service civil.



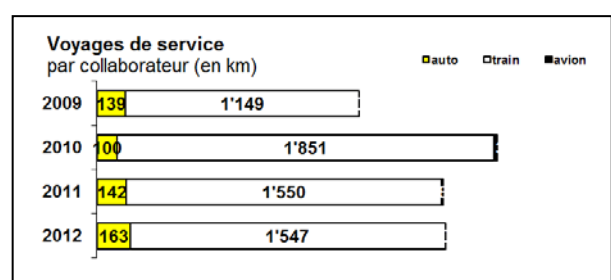
#### 4.6 Eau et eaux usées

La consommation d'eau a très légèrement diminué par rapport à l'année précédente (-1.1 %). Les estimations relatives aux sites pour lesquels les données ne sont pas disponibles se fondent sur les valeurs moyennes de l'administration fédérale, qui sont en baisse.



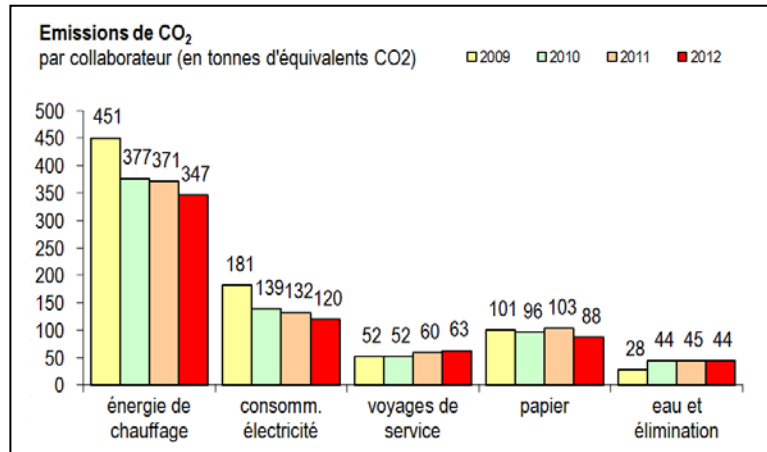
#### 4.7 Voyages de service

Les voyages en auto ont à nouveau augmenté (en restant à un niveau très bas), alors que les voyages en train ont légèrement diminué. Les voyages en avion restent inexistantes. Dans l'ensemble, les voyages de service n'ont que peu augmenté (+0,5 %). En comparaison avec le reste de l'administration fédérale, la part des voyages de service dans l'ensemble de la charge environnementale est très faible (les km effectués en avion, en particulier, sont très peu nombreux).



#### 4.8 Emissions de CO<sub>2</sub>

La quantité totale des émissions de CO<sub>2</sub> par EPT a diminué de plus de 7 % par rapport à l'année précédente. La raison principale en est la réduction de la consommation thermique. A l'exception des émissions inhérentes aux voyages de service, toutes les émissions de CO<sub>2</sub> ont diminué de quelques pour-cent.

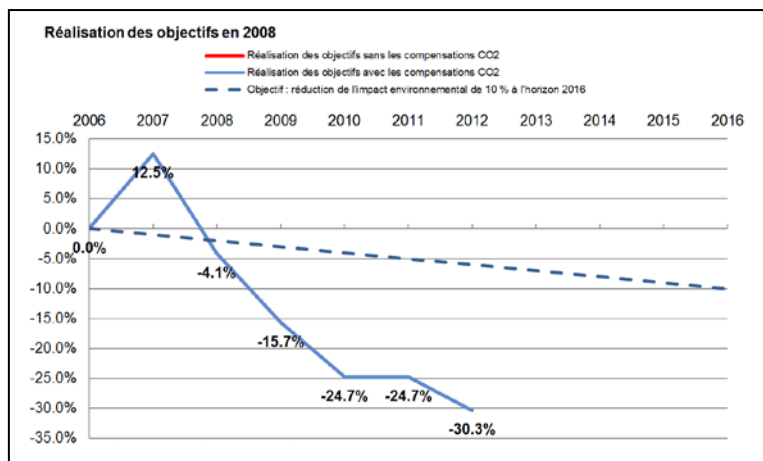
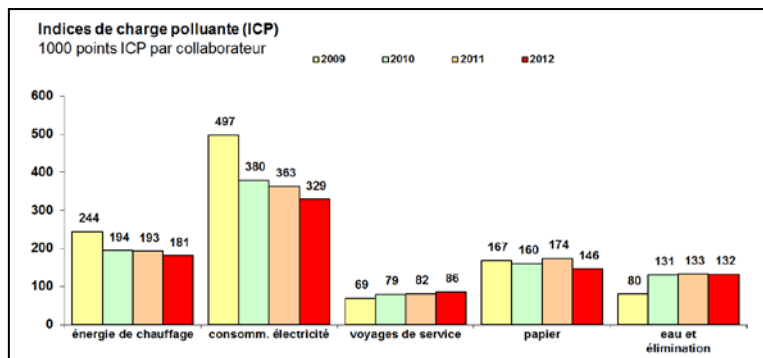


#### 4.9 Charge environnementale

La charge environnementale de l'organe d'exécution (en indices de charge polluante ICP) a nettement diminué depuis l'année précédente (-7,4 %). En comparaison avec la plupart des autres offices de l'administration, la charge environnementale par EPT est très basse. Cela est dû à la quantité très basse, et très stable, de voyages de service et à la consommation d'électricité par EPT, qui est faible par rapport aux autres offices.

La comparaison sur le long terme depuis 2006, l'année de référence, montre la fin de la tendance à la baisse de la charge environnementale. Cette tendance était induite en premier lieu par une augmentation des effectifs (depuis 2008) plus que proportionnelle par rapport à la surface de référence énergétique et aux autres indicateurs relatifs à la consommation, ainsi que par l'élargissement de la base de données (prise en compte de tous les sites du service civil depuis 2010).

Sur cette base, le service civil a réduit sa charge environnementale de 30 % depuis 2006 et se situe nettement au-dessous de la ligne de visée définie sur dix ans par le Conseil fédéral (objectif pour 2012 : réduction de 6 %).



#### 4.10 Autres activités

Deux équipes de l'organe d'exécution ont participé à l'action « À vélo au boulot ! » en été 2012 et ont atteint les objectifs malgré une météo peu clémente.

### 5 Nos objectifs et mesures principales 2013

Le Conseil fédéral a adopté le rapport environnemental 2011 (portant sur les années 2009/2010) et a décidé de renforcer encore le rôle d'exemple joué par la Confédération. Il a donc chargé les départements de donner des objectifs clairs à leurs unités administratives. Vu l'importance de la consommation thermique, premier facteur de la charge environnementale de l'organe d'exécution, nous nous sommes fixé les objectifs suivants pour 2013.

- Stabilisation de la consommation thermique par EPT à un niveau inférieur de 3 % à celui de l'année sous rapport.
- Augmentation de la part de papier recyclé à 10 % de la consommation totale de papier.

- Réduction de 2 % de la consommation d'électricité.

Les mesures suivantes sont prévues pour atteindre ces objectifs :

- Rechercher les causes d'augmentation de la consommation thermique (p. ex. : fenêtres et portes joignant mal, radiateurs mal réglés ou couverts, températures trop hautes, notamment dans les pièces peu utilisées comme les stocks ou les archives).
- Vérifier quel papier est utilisé par défaut pour les photocopies et les impressions. Remplacer autant que possible le papier blanc par du papier recyclé dans les photocopieuses et les imprimantes.
- Mettre en œuvre les mesures de réduction de la consommation d'électricité en vigueur.

La notice d'information RUMBA « Attention chauffage ! » a servi de base aux deux mesures dans le domaine du chauffage ; la notice « Attention : papier ! », à l'augmentation de la part de recyclage.

## 6 Organisation du management environnemental

<p>Les membres de l'équipe Environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– David Bürgisser (Centre régional d'Aarau)</li> <li>– Nicolas Verraires (Centre régional de Lausanne)</li> <li>– Samuel Theuerzeit (Centre régional de Lucerne)</li> <li>– Esther Stucki (Centre régional de Rüti)</li> <li>– Judith Bachmann (Centre régional de Thoune)</li> <li>– Markus Bosshart (organe central)</li> <li>– Sandra Geiersberger (organe central)</li> <li>– Régine Linder (organe central)</li> <li>– Christian Richterich (chef de l'équipe Environnement, organe central)</li> </ul>
<p>Les documents relatifs au management environnemental peuvent être consultés à l'adresse <a href="http://www.rumba.admin.ch/de/umsetzung_evd_zivil.htm">http://www.rumba.admin.ch/de/umsetzung_evd_zivil.htm</a></p>

Transmettez vos suggestions et vos questions à :

Christian Richterich, Malerweg 6, 3600 Thoune, tél. : 033 228 19 95, [christian.richterich@zivi.admin.ch](mailto:christian.richterich@zivi.admin.ch).